

Matrice de suivi des déplacements – Mali (Février 2014)

Introduction

Le coup d'état de mars 2012 et l'occupation des régions nord du Mali par les groupes armés, ont provoqué le déplacement de milliers de personnes sur le territoire malien mais aussi vers les pays limitrophes.

Fort de son expérience en matière de collecte et de gestion des données en cas de crise migratoire, l'OIM a débuté en juin 2012 son programme de Matrice de Suivi des Déplacements (Displacement Tracking Matrix en anglais -DTM) dont l'objectif majeur est de fournir des données actualisées sur les populations déplacées ainsi que sur l'ensemble des personnes affectées par le conflit (communautés hôtes, personnes retournées). Ce programme est mené en étroite collaboration avec le Ministère du Travail et des Affaires Sociales et Humanitaires, le Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile et grâce au soutien financier du Bureau de l'USAID pour les Secours d'Urgence en cas de Catastrophe à l'étranger (OFDA), du Gouvernement du Japon, de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (SIDA), de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) et du service d'Aide Humanitaire et de Protection Civile de la Commission Européenne (ECHO).

La méthodologie et les outils utilisés pour la mise en œuvre de ce programme s'inspirent des programmes DTM menés par l'OIM dans différents pays frappés par des catastrophes naturelles ou des conflits tout en s'adaptant aux spécificités locales. Cette méthodologie a été approuvée par la Commission Mouvement de Populations (CMP), sous-groupe du Cluster Protection dont l'OIM est le chef de file.

De septembre 2012 à juin 2013, l'OIM a mené des opérations d'enregistrements auprès des ménages déplacés dans les régions sud du pays (Bamako, Koulikoro, Ségou, Mopti, Sikasso et Kayes). Les données collectées durant ces opérations sont mises à jour de façon hebdomadaire depuis septembre 2013 au travers d'agents permanents basés dans l'ensemble des régions du sud. Suite à l'amélioration des conditions de sécurité dans les régions nord, l'OIM a récemment déployé ses équipes dans les régions de Gao et Tombouctou afin de collecter de façon régulière, au niveau des villages, des données sur les personnes affectées par le conflit.

De plus, et suite à l'intervention militaire de janvier 2013, des points de suivi des mouvements de populations (Flow Monitoring Points / FMP) ont été établis dans les points d'entrée et de transit majeurs des villes de Bamako, Mopti, Tombouctou et Gao. Ces points visent à observer les tendances concernant les mouvements de populations du nord vers le sud du pays ainsi que du sud vers le nord.

Éléments clés

- 36 771 ménages (199 575 personnes) enregistrés et évalués par l'OIM dans l'ensemble des régions du Mali.
- Au sud, le plus grand nombre de déplacés se trouve à Bamako : 46 143 individus. Au nord, la plus forte concentration de déplacés est à Tombouctou : 43 959 individus.
- Au sud, une enquête a révélé que 52% des ménages déplacés avait déclaré avoir reçu une assistance.
- Depuis Mai 2013, les mouvements cumulés de retour du sud vers le nord du pays sont supérieurs aux déplacements du nord au sud.
- Au sud, une enquête a révélé que 84,6% de la population déplacée souhaitait retourner dans son lieu d'origine.
- 196 146 retournés identifiés à Gao et Tombouctou.



Point de suivi des mouvements de populations_Novembre 2013

Méthodologie

Les activités de la DTM sont basées sur la méthodologie approuvée par la Commission Mouvement de Populations et sont menées par des équipes mixtes composées de membres de l'OIM, de la Direction Nationale du Développement Social et de la Direction Générale de la Protection Civile

Enregistrement :

Les opérations d'enregistrement consistent à faire le profilage des populations déplacées en collectant des données relatives à leur profil démographique, l'historique de déplacement, les besoins, l'assistance reçue ainsi que les vulnérabilités identifiées.

- **Formation.** La formation des équipes en charge de la collecte de données a lieu par groupe de 20 à 30 personnes. Les formations sont menées par les membres de l'OIM. Les superviseurs et enquêteurs de l'OIM, les membres de la Direction Nationale du Développement Social ainsi que les représentants de la Direction Générale de la Protection Civile sont les cibles privilégiées de ces sessions qui couvrent notamment : les objectifs de la DTM, la méthodologie, les outils de collecte de données, ainsi que des informations concernant la collecte et la protection de données. Des personnes déplacées sont également invitées à ces sessions et sont intégrées aux équipes d'enregistrement.
- **Communication.** Des campagnes de communication sont mises en œuvre afin d'informer les populations déplacées sur la date et l'objectif des enregistrements. L'équipe de l'OIM travaille en collaboration étroite avec les maires, chefs de quartiers et crieurs publics afin de faire parvenir les messages-clé aux populations déplacées.
- **Collecte des données.** La collecte de données se fait selon une approche communautaire et inclut des chefs de quartiers, des représentants des ONGs, des leaders communautaires ainsi que des personnes déplacées.

Dans les régions sud, la collecte de données se réalise en trois étapes :

1. Evaluation au niveau des communes : Une évaluation au niveau des communes où ont été identifiées des personnes déplacées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (maire, représentants des personnes déplacées) et de visites de terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées dans ces communes, d'identifier les quartiers où se trouvent ces personnes ainsi que de collecter des informations concernant les services fournis, les besoins et l'assistance délivrée.
2. Evaluation au niveau des quartiers : Une évaluation au niveau des quartiers où ont été identifiées des personnes déplacées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (chefs de quartiers/fractions/bandes, représentants des personnes déplacées et retournées, officiels locaux etc.) et de visites terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées dans ces quartiers ainsi que de faire état des services fournis, des besoins, de l'assistance délivrée, des problèmes de sécurité ainsi que des besoins en terme d'emploi.
3. Enregistrement des ménages déplacés : L'enregistrement des ménages déplacés se fait au travers d'un entretien individuel avec le chef de ménage. Des données telles que le nombre de membres du foyer, leurs profils et vulnérabilités, l'historique des déplacements, l'assistance et les besoins sont collectées durant cette étape.

Les étapes 1, 2 et 3 ont été réalisées dans le sud du pays et les informations collectées sont mises à jour régulièrement.

Dans les régions nord, les étapes 1 et 2 du processus prennent également en compte les personnes retournées. L'étape numéro 3, conformément aux vœux de la CMP, n'a pas été réalisée au nord et ce afin de ne pas différencier les déplacés et retournés du reste des populations au nord (communautés hôtes et retournés) qui sont également vulnérables et dont les besoins devraient au même titre que les populations déplacées être pris en compte.

- **Saisie des données.** Les données DTM sont contrôlées lors de la collecte des informations sur le terrain ainsi que lors du traitement des fiches d'enregistrement. La saisie des données est réalisée de façon régulière par vingt agents de saisie sous la supervision du responsable de la base de données. Un contrôle de qualité des données est réalisé régulièrement afin d'éviter les doublons et les erreurs de saisie.
- **Mise à jour des données :** Des opérations sur le terrain sont menées de façon régulière afin de vérifier la présence des personnes enregistrées. Ces vérifications se font au travers d'agents permanents basés dans l'ensemble des régions du pays.

Points de suivi des mouvements de populations/Flow Monitoring Points (FMP) :

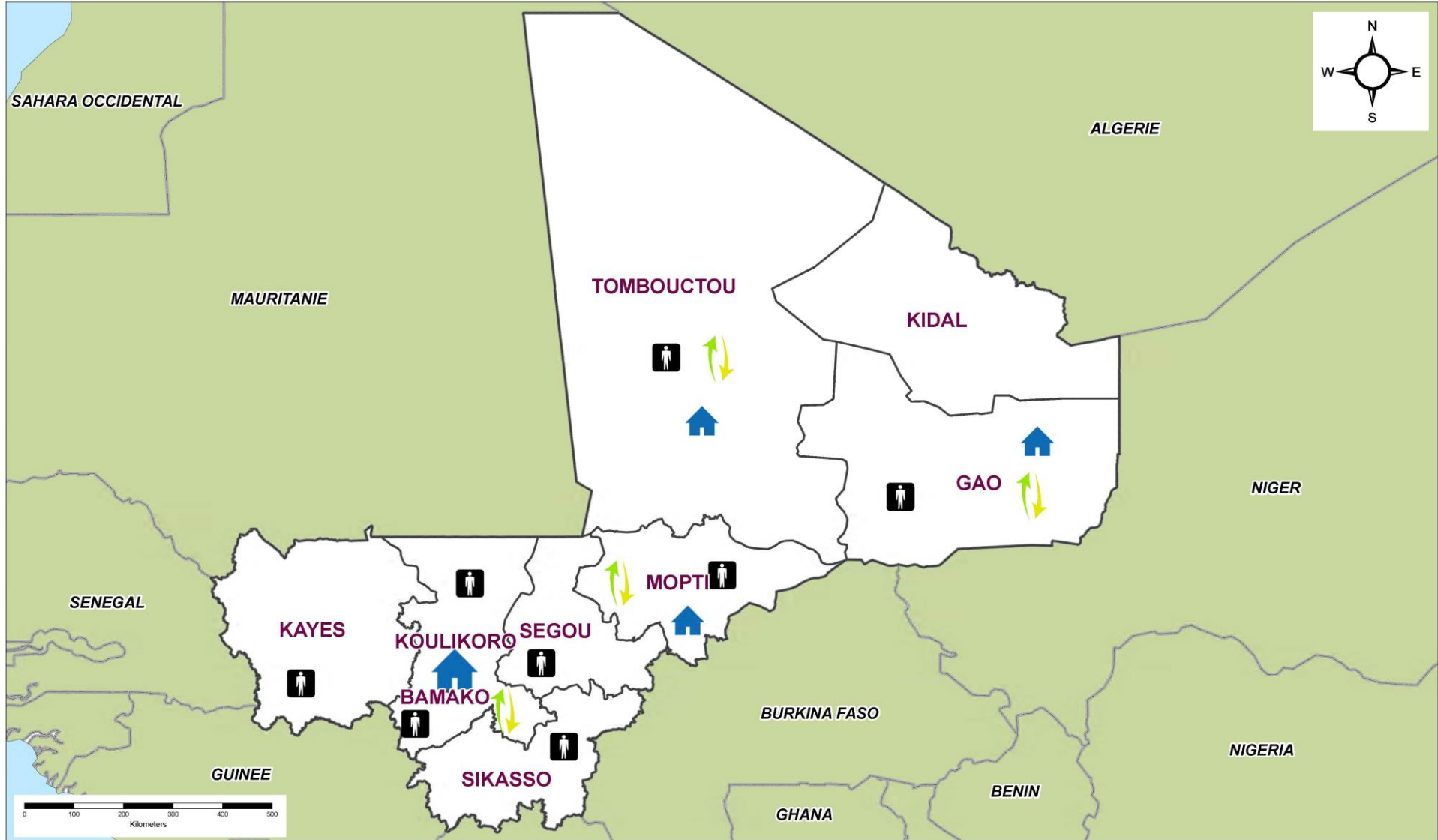
Cet exercice n'a pas vocation à être exhaustif et vise avant tout à produire des tendances en termes de déplacement ainsi qu'à agir comme système d'alerte précoce en cas de déplacements massifs et soudains de populations,

- **Formation :** Comme pour l'enregistrement, les équipes déployées aux FMP sont composées d'agents de l'OIM, de membres de la Direction Générale du Développement Social ainsi que de la Direction Générale de la Protection Civile. Ces équipes ont été formées sur la méthodologie retenue pour cet exercice, sur l'utilisation du questionnaire employé ainsi que sur des questions essentielles relatives à la protection.
- **Collecte des données :** Les équipes FMP sont placées dans certains lieux d'entrée et de transit clés tels que les gares routières et fluviales. Le recensement des personnes déplacées se rendant du sud vers nord ou du nord vers le sud se fait généralement à l'intérieur des moyens de transport empruntés par ces personnes (bus ou pinasses). La collecte de données aux points FMP permet également d'identifier les personnes déplacées les plus vulnérables durant leurs voyages ou une fois arrivées à destination. Si besoin, ces personnes bénéficient d'un appui de l'OIM ou sont référées aux partenaires présents sur le terrain.
- **Saisie des données :** Les données FMP sont vérifiées par les superviseurs de terrain avant d'être transmises aux officiers de base de données en charge de leur saisie.

Evaluation des besoins:

Cet exercice vise, au niveau des villages identifiés, à mieux appréhender et quantifier les besoins des populations affectées par la crise: populations déplacées, retournées et communautés d'accueil. Les informations collectées concernent les secteurs alimentation, eau/hygiène/assainissement, abri, moyen de subsistance et éducation.

- **Formation:** Les formations pour les évaluations des besoins sont menées par des représentants de l'OIM dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti. Ces formations sont effectuées au profit des staffs OIM ainsi que des agents de la Direction Nationale du Développement Social et de la Direction Générale de la Protection Civile.
- **Collecte des données :** Ces évaluations sont menées dans des villages des régions de Gao, Tombouctou et Mopti où une forte concentration de personnes déplacées et retournées ont été identifiées.
- **Saisie des données :** Les données collectées sur le terrain seront vérifiées puis entrées dans la base de données de l'OIM. Ces données seront mises en commun avec les partenaires qui réalisent des évaluations similaires au nord afin de permettre une analyse commune des besoins identifiés dans ces régions.



Présence des activités DTM au MALI

Légende

- Hydrographie
- Régions
- Pays limitrophes
- Bureau
- Sous bureau OIM
- Agent permanent
- FMP

69 agents (OIM+DNDS+DGPC) au sud
 57 agents (OIM+DNDS+DGPC) au nord



Résultats

Ce rapport présente les résultats des évaluations menées par l'OIM de juin 2012 à janvier 2014.

La baisse du nombre de personnes déplacées mise en lumière dans le rapport DTM d'octobre 2013 continue d'être constatée dans l'ensemble des régions du Mali à l'exception de Kidal où la mise à jour des données sur le terrain n'a pu être réalisée pour des raisons de sécurité. Le nombre total de personnes déplacées évaluées dans le pays s'élève désormais à 199 575 personnes. La diminution du nombre de personnes déplacées par rapport aux données DTM du mois de juillet 2013 (334 550 personnes) et du mois d'octobre (283 726 personnes) a été révélée au travers des opérations de mise à jour organisées par l'OIM et ses partenaires sur le terrain. En parallèle, l'OIM continue de travailler avec les organisations qui œuvrent auprès des personnes déplacées afin d'identifier les individus qui sont rentrés de façon définitive dans leurs régions d'origine et qui ne bénéficient donc plus du statut de déplacé.

A. Localisation des personnes déplacées.

Parmi les régions sud, la commune de Bamako continue, malgré une diminution de près de 20 000 personnes déplacées par rapport aux données DTM d'octobre 2013, d'abriter le plus grand nombre de personnes déplacées (46 143 individus). Les communes de Koulikoro (19 101 individus) et de Ségou (12 139 individus) sont celles où le plus de déplacés ont été identifiés après Bamako.

Comme mentionné précédemment, la diminution du nombre de personnes déplacées identifiées dans les régions sud a été mise en évidence par les opérations de vérification menées par l'OIM en collaboration avec la Direction Nationale du Développement Sociale et la Direction Générale de la Protection Civile. Ces opérations consistent, au travers de porte à porte, à vérifier la présence physique des membres des ménages déplacés enregistrés par l'OIM. Ces évaluations donnent également lieu à des enquêtes et sondages concernant les besoins de ces ménages, l'assistance délivrée ainsi que les intentions de retour.

Au nord, les évaluations menées visent à évaluer le nombre de personnes qui se sont déplacées au sein même des régions du nord (Gao, Tombouctou et Kidal). Le plus grand nombre de déplacés a été identifié dans la région de Tombouctou (43 959 personnes), suivie de celle de Kidal (34 092 personnes). Cependant, il est important de préciser que les données de Kidal ont été mises à jour, du fait de la situation sécuritaire, au travers d'entretiens téléphoniques avec des informateurs clé (maire, chef de quartier, chef de village, etc.).

Voir le tableau ci-dessous et la carte 1 en annexe.

Région	Nombre de ménages	Nombre d'individus	Taille moyenne du ménage
Bamako	6 785	46 143	6,8
Kayes	379	1 805	4,8
Koulikoro	2 683	19 101	7,1
Mopti	2 222	8 051	3,6
Ségou	2 466	12 139	4,9
Sikasso	941	4 959	5,3
Gao	5 494	29 326	5,3
Kidal	5 246	34 092	6,5
Tombouctou	10 555	43 959	4,2
TOTAL	36 771	199 575	5,6

Tableau 1 : Répartition des ménages et individus déplacés selon les régions

La faible taille moyenne des ménages dans certaines régions et notamment à Mopti est due au fait que de nombreux ménages voient leur membres se séparer, certains individus se rendent vers une autre destination (souvent leurs lieux d'origine) tandis que d'autres membres du ménage choisissent de rester sur leurs lieux de déplacement.

A Bamako, et comme noté dans les rapports DTM de mai, de juillet et d'octobre 2013, les communes V, I et VI continuent d'accueillir le plus grand nombre de personnes déplacées.

Voir le tableau ci-dessous et la carte 2 en annexe.

Région	Commune	Total Ménages	Total Individus	Taille moyenne des ménages
Bamako	Commune I	1 496	11 279	7,5
	Commune II	586	2 836	4,8
	Commune III	1 048	6 619	6,3
	Commune IV	530	2 555	4,8
	Commune V	1 687	11 847	7,0
	Commune VI	1 438	11 007	7,7
TOTAL		6 785	46 143	6,8

Tableau 2 : Répartition des ménages et individus déplacés à Bamako.

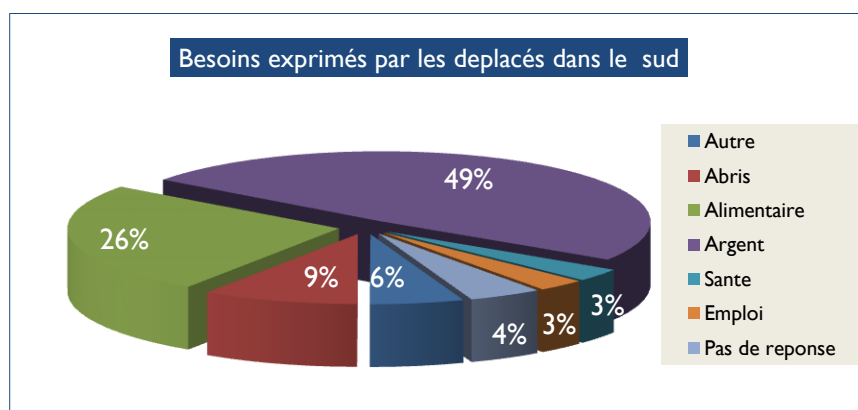
Comme précisé dans les précédents rapports DTM, la majorité des personnes déplacées au sud vit en location (68,3%) tandis que 26,1% des ménages enregistrés vivent en famille d'accueil. En effet, si la majorité des personnes déplacées s'est, au début du conflit, réfugiées dans des familles d'accueil, la prolongation de la crise a poussé nombre d'entre eux à se tourner vers la location.

La situation est différente dans les régions de Gao et Tombouctou où, 56% des personnes déplacées vivent en famille d'accueil tandis que 17,3 % vivent en location. La forte proportion de déplacés vivant en familles d'accueil au nord, s'explique par le fait que ces personnes se soient le plus souvent déplacées à proximité de leurs lieux d'origine où ils bénéficient du support de leurs familles ou de personnes proches.

B. Besoins et Assistance reçue

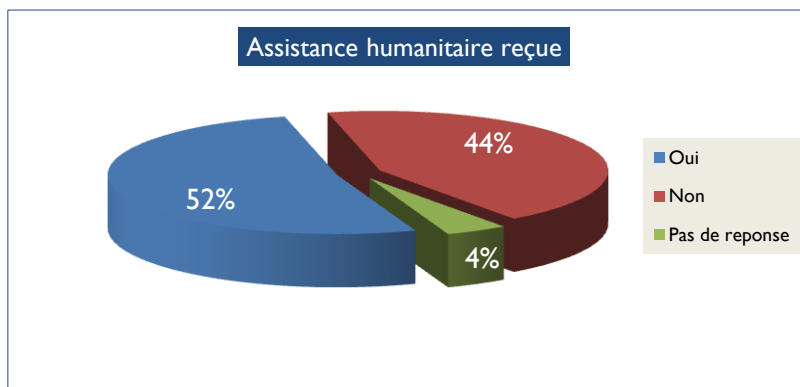
Comme expliqué précédemment, les données concernant les ménages déplacés au sud ont été mises à jour au travers d'opérations de vérification menées régulièrement sur le terrain. Au cours de ces opérations, une enquête concernant les besoins exprimés par les populations déplacées, l'assistance reçue ainsi que leurs intentions de retour a été menée. Cette enquête a été réalisée en janvier 2014 auprès de 1 523 ménages déplacés au sud (Bamako, Koulikoro, Kayes, Ségou, Sikasso et Mopti). Ces ménages ont été sélectionnés de manière aléatoire sur les 15 476 ménages déplacés dans ces régions. L'échantillonnage de 10% assure une représentativité des ménages déplacés.

D'après les résultats de cette enquête, 49% des ménages déplacés déclarent avoir un besoin financier (pour couvrir essentiellement des besoins en vivres mais aussi des besoins en abris, transport, santé, etc.) tandis que 26% déclarent avoir des besoins en vivres. Par ailleurs, il a noté que 9% des ménages déclarent avoir des besoins spécifiques en termes d'abri.



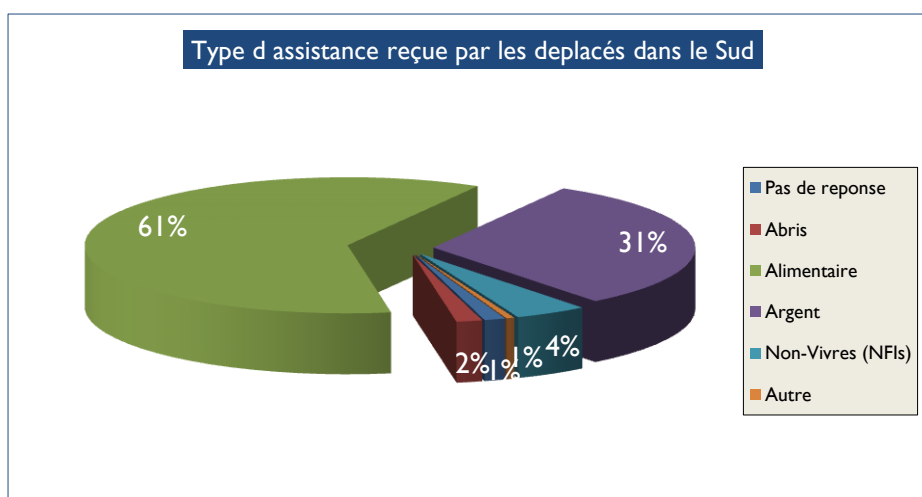
Ces données peuvent être comparées aux résultats du rapport DTM du juillet 2013 qui spécifiait que 47% des ménages interrogés déclaraient avoir besoin d'une assistance alimentaire tandis que 42% des ménages déplacés souhaitait recevoir une aide financière. La baisse des besoins exprimés en terme alimentaire serait due à l'assistance en vivres délivrée dans les régions sud. En parallèle, 9,3% des ménages interrogés ont exprimé des besoins en abri.

En ce qui concerne les déclarations des ménages déplacés sur l'assistance reçue, 52% de ces ménages déclarent avoir reçue une assistance durant la période de leur déplacement tandis que 44% des ménages déclarent ne pas avoir reçu d'assistance. 4,4% des ménages n'ont pas donné de réponse à ce sujet.



Ces données représentent une inversion de la tendance exprimée dans le rapport DTM de juillet 2013, dans lequel il était noté que seul 24% des ménages déplacés avaient déclaré avoir reçu une assistance.

Le type d'assistance le plus mentionné est alimentaire (61%) ce qui concorde avec l'analyse précédente concernant l'augmentation de l'assistance alimentaire et la meilleure couverture des besoins en vivres des populations déplacées.



C. Points de suivi des mouvements de populations (Flow Monitoring Points_FMP).

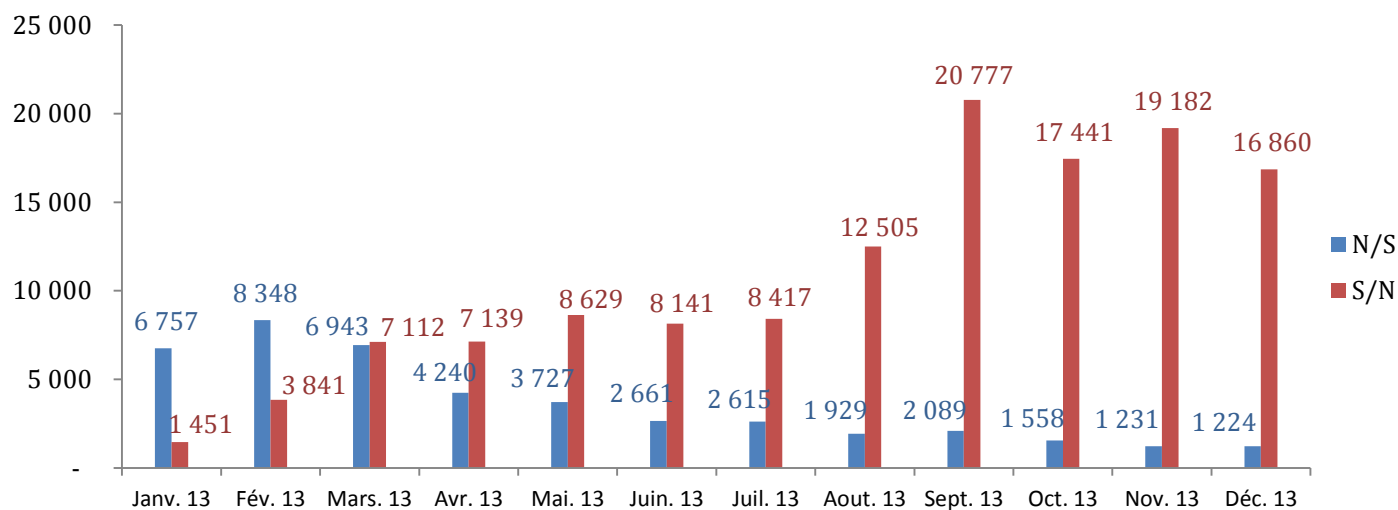
Les mouvements de populations observés aux points FMP confirment la tendance au retour identifiée au travers de la baisse générale du nombre de déplacés.

En effet, depuis mai 2013, et d'après les données collectées, le nombre cumulé de déplacés se rendant vers le nord est supérieur à celui des personnes déplacées allant vers le sud. Entre janvier 2013 (date d'installation des FMPs) et décembre 2013, 43 322 personnes déplacées allant du nord vers le sud ont été recensées aux points de suivi des

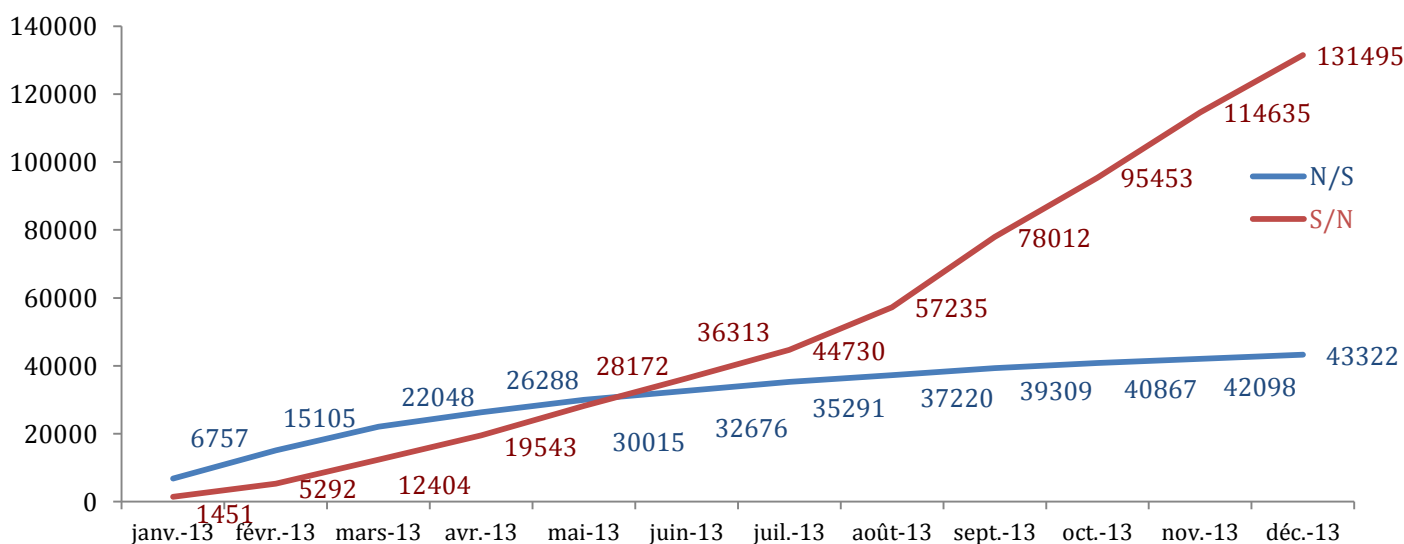
mouvements de populations tandis que 131 495 personnes déplacées se rendant du sud vers le nord ont été recensées.

Si la destination exacte des personnes déplacées est parfois difficile à vérifier et si certaines des personnes identifiées aux FMPs réalisent plusieurs escales avant de rentrer dans leurs lieux d'origine, il est avéré au travers des entretiens menés avec ces personnes, qu'une partie d'entre elles rentrent dans leurs communautés d'origine.

Voir les graphiques ci-dessous et la carte 3 en annexe.



Graphique 1 : Nombre de mouvements nord/sud et sud/nord de janvier à décembre 2013



Graphique 2 : Nombre cumulé des mouvements nord/sud et sud/nord de janvier à décembre 2013

La nette augmentation des mouvements du sud vers le nord du pays observée à partir d'août 2013 serait due à la fin de l'année scolaire et au désir des populations déplacées d'attendre la clôture des classes (juin-juillet) avant d'entreprendre leur retour. Cette augmentation serait également due à la stabilisation politique résultant de la tenue des élections présidentielles.

De fait, l'amélioration des conditions de sécurité au nord est pour 78,4% des ménages interrogés la raison principale de leur retour.

En parallèle, et bien que cette tendance soit nettement inférieure aux mouvements du sud vers le nord il est à noter que des personnes déplacées continuent de quitter leurs régions d'origine pour se rendre au sud. D'après les données collectées concernant les mouvements nord/sud au mois de décembre 2013 (1 224 personnes), ces mouvements sont dus pour 37,3% des ménages interrogés aux difficultés économiques liés au conflit tandis que 32,9% des ménages déclarent avoir quitté leurs régions à cause de l'insécurité alimentaire qui a suivi le conflit au nord. Par ailleurs, 20% des ménages évalués déclarent rejoindre leurs familles déplacées au sud.

De plus, les mouvements du nord vers le sud sont également composés d'individus qui après avoir quitté le nord il y a longtemps, se sont réfugiés dans une autre région avant de se déplacer une nouvelle fois vers le sud . Cette donnée met en lumière l'extrême complexité des mouvements de personnes déplacées qui sont souvent constitués d'étapes et d'aller-retour entre plusieurs points.

D. Intentions de retour (région sud)

Face aux mouvements de retour croissants et afin de mieux les appréhender, l'OIM a mené en janvier 2014 une enquête visant à connaître les intentions de retour des populations déplacées au sud. Cette enquête a été réalisée sur l'échantillon de ménages déplacés au sud évoqué précédemment (1 523 ménages).

Selon les résultats de cette enquête, la grande majorité des ménages déplacés interrogés (84,6%) souhaite retourner dans leurs régions d'origine. Parmi ces ménages, 89,2% désirent retourner dans la maison qu'ils occupaient auparavant.

En parallèle, il est à noter que 13% des ménages interrogés déclarent vouloir rester sur place. 64,6% de ces ménages déclarent vouloir rester au sud car la sécurité y est meilleure tandis que 14,6% déclarent vouloir rester pour des raisons économiques. Il a noté que 15,5% déclarent ne pas pouvoir rentrer pour cause d'incapacité financière, essentiellement liée au coût du transport vers leur région d'origine.

Comptez-vous quitter votre habitation actuelle ?	Nombre	Pourcentage
Retourner au lieu d'origine	1 288	84.6
Aller dans un autre pays	36	2.4
Rester sur place	198	13.0
Total	1 523	100.0

Tableau 3 : Réponses en nombre et en pourcentage à la question : « Comptez-vous quitter votre habitation actuelle ? »

Si vous ne voulez pas rentrer dans votre habitation actuelle, pourquoi ?	Nombre	Pourcentage
Meilleure situation économique ici	29	14.6
Meilleure situation alimentaire ici	6	3.0
Meilleure sécurité ici	128	64.6
Incapacité financière	30	15.2
Total	193	97.5
N/A	5	2.5
Total	198	100.0

Tableau 4 : « Si non, pourquoi ? »

Concernant la période choisie pour le retour et comme souligné dans les rapports DTM de février 2014 et octobre 2013, presque la moitié de la population (46,6%) déclare ne pas savoir quand elle voudrait rentrer. L'incertitude des ménages interrogés à ce sujet, est due au fait que ces derniers basent avant tout leur décision sur la sécurité au nord et que la volatilité de la situation sécuritaire ne leur permet pas, à l'heure actuelle, de s'exprimer de façon définitive sur le sujet.

L'enquête d'intention de retour a été l'occasion de collecter des données concernant les besoins des populations dans les régions de retour. Ces besoins sont avant tout alimentaires (42,8% des ménages interrogés).

Dans le même temps, 17,5% des ménages interrogés ont évoqué des besoins en abri. Ces besoins sont liés au fait que 28,4% du total des ménages interrogés déclarent avoir une maison totalement détruite tandis que 33,6% des ménages affirment que leur maison est partiellement détruite.

Savez-vous si votre domicile a été endommagé durant votre absence ?	Nombre	Pourcentage
Oui complètement détruite	433	28.4
Oui partiellement détruite/endommagé	511	33.6
Non	337	22.1
Ne sais pas	125	8.2
Total	1 406	92.3
N/A	117	7.7
Total	1 523	100.0

Tableau 5 : « Savez-vous si votre domicile a été endommagé durant votre absence ? »

Au sujet de la décision concernant le retour vers leurs lieux d'origine, 57,9% des ménages interrogés ont déclaré se baser sur les informations fournies par leurs familles au nord tandis que 13,3% des ménages prendrait pour référence les informations données par les médias.

Par ailleurs, la majorité des ménages déplacés (77%) déclare ne pas avoir suffisamment de ressources pour financer leur transport vers les régions nord.

E. Personnes retournées

Suite aux premières estimations publiées en juillet 2013 concernant le nombre de personnes retournées, l'OIM a mené, en collaboration avec la Direction Nationale du Développement Social et la Direction Générale de la Protection Civile, des évaluations visant à mettre à jour le nombre de personnes retournées au niveau des villages de Gao et Tombouctou.

Ces évaluations ont été réalisées dans 390 villages de Tombouctou et 332 villages de Gao. Cependant, il a noté que l'ensemble des villages de la zone n'a pas pu être couvert pour des raisons de sécurité ou à cause de difficultés d'accès.

Dans le cadre de cette évaluation, une personne retournée est considérée comme une personne ayant regagné son lieu d'origine avec ou sans la totalité des membres de sa famille. L'élargissement de cette définition afin d'y inclure les personnes ayant décidé de rentrer dans un endroit autre que leur lieux d'origine sera considéré lors de la mise en œuvre de la prochaine évaluation.

Ainsi, en décembre 2013, 196 146 personnes retournées ont été comptabilisées à Gao et Tombouctou.

Région	Age	F	%	M	%	Total
Gao	0-17	33 870	32%	26 733	25%	60 603
	18+	25 608	24%	19 322	18%	44 930
		59 478	56.4%	46 055	43.6%	105 533
Tombouctou	0-17	28 028	16.9%	22 655	13.6%	50 683
	18+	21 774	13.1%	18 156	10.9%	39 930
		49 802	55.0%	40 811	45.0%	90 613
Total general		109 280	55.7%	86 866	44.3%	196 146

Tableau 6 : Répartition par âge et par sexe des populations retournées à Gao et Tombouctou

La répartition par cercle est la suivante :

Région	Cercle	Nb ménages	Nb individus	Taille moyenne
Tombouctou	Dire	2 034	6 271	3,1
	Goundam	6 500	25 858	4,0
	Gourma-Rharous	9 085	32 230	3,5
	Niafunke	2 334	7 636	3,3
	Tombouctou	5 155	18 618	3,3
Total Tombouctou		25 108	90 613	3,6
Gao	Ansongo	2 209	13 263	6,0
	Bourem	2 655	15 720	5,9
	Gao	3 532	22 709	6,4
	Menaka	11 956	53 841	4,5
Total Gao		20 352	105 533	5,2
Total general		45 460	196 146	4,3

Tableau 7 : Répartition par cercle des populations retournées à Gao et Tombouctou

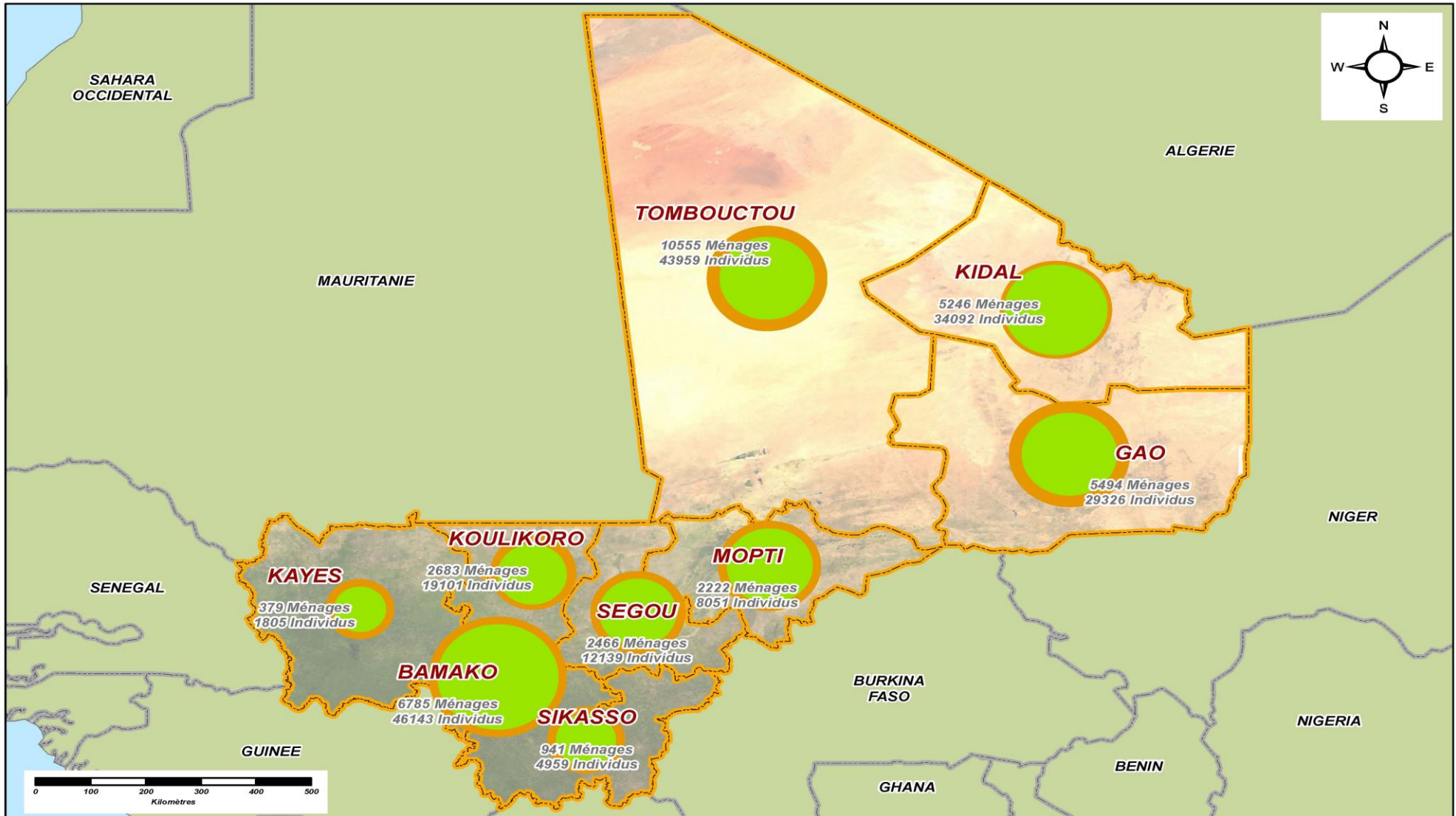
Si on compare ces estimations aux données DTM de juillet 2013 (137 422 personnes retournées), près de 60 000 personnes seraient rentrées dans leurs lieux d'origine à Gao et Tombouctou entre juin et décembre 2013. Ces personnes proviennent des régions nord et sud du pays mais également des pays limitrophes.

Conclusion et activités futures

Les mises à jour des données collectées dans les régions sud attestent de la baisse du nombre de déplacés dans ces régions tout en mettant en exergue les besoins des personnes déplacées qui n'ont pas, pour l'instant, décidé de rentrer vers leurs lieux d'origine. Par ailleurs, il est important de noter que près de 13% de la population évaluée au sud a manifesté son intention de ne pas retourner vers son lieu d'origine. La question du statut accordé à ces personnes devrait très rapidement se poser.

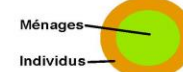
Dans les régions de Gao et Tombouctou, la baisse de nombre de déplacés est également constatée. Cette baisse est parallèle à l'augmentation du nombre de personnes retournées évaluées dans ces régions. Les évaluations menées au nord ont permis d'identifier et de mettre à jour la liste des villages qui abritent les plus fortes concentrations de déplacés et de retournés et cette liste servira de base aux prochaines évaluations des besoins menées par l'OIM.

L'OIM va continuer de travailler de concert avec ses partenaires afin de fournir des données sur les populations affectées par le conflit de 2012 en ce se focalisant tout particulièrement sur la situation des personnes déplacées et retournées dans les régions nord.



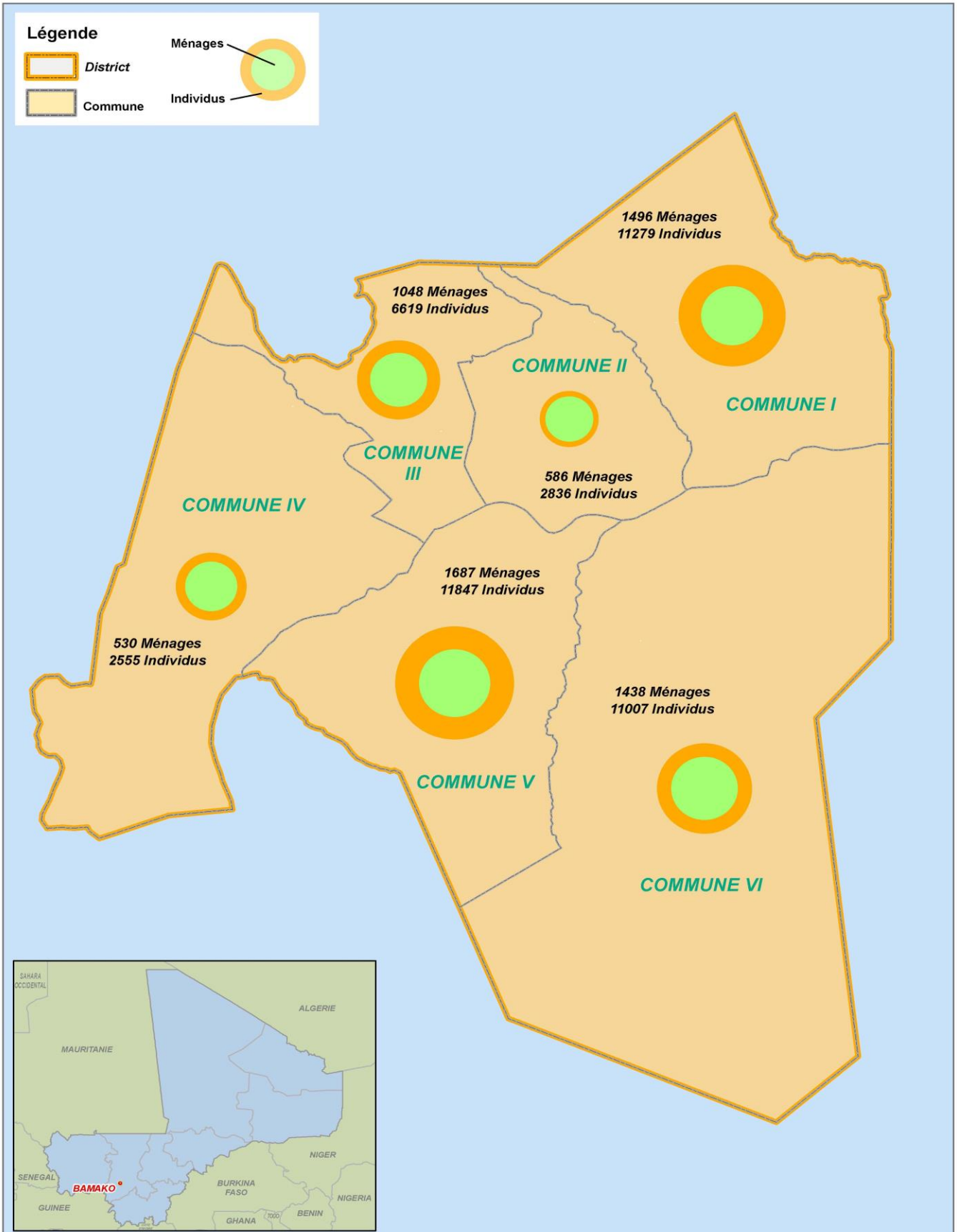
Mali
Répartition des déplacés par région

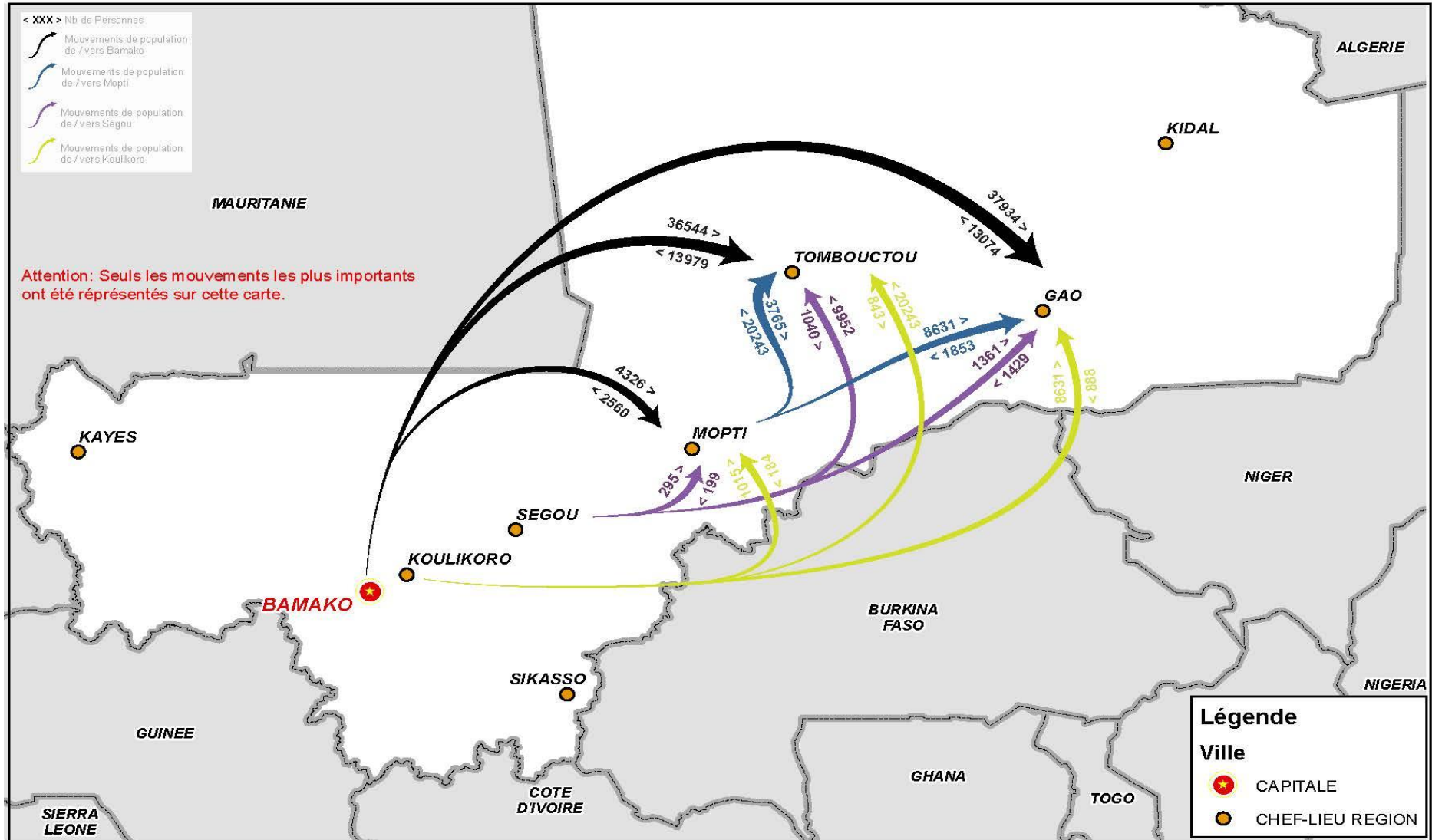
Légende



Nombre total de Déplacés :
36771 Ménages
199575 Individus

DTM Février 2014





Mouvements de personnes déplacées depuis janvier 2013

